

LA VIE AU COLLEGE JEAN XXIII

La présence d'un élève au Collège Jean XXIII est le fruit d'un choix personnel et familial qui sous-tend l'adhésion aux projets et règlements de l'école. Les valeurs éducatives et le fonctionnement éducatif du Collège peuvent différer de celles et ceux des familles. Mais l'action éducative du Collège se doit d'être soutenue par les parents et les familles en raison du choix qu'ils ont posé lors de l'inscription de leur enfant au Collège Jean XXIII. Ce soutien, nous le demandons dans un climat de dialogue et de franche collaboration entre tous.

En général

Tu es présent au Collège au moins cinq minutes avant la première heure de cours.

Si tu arrives en retard, tu te rends chez l'éducatrice ou l'éducateur avec ton journal de classe. Si elle ou il n'est pas présent(e) à son bureau, tu te rends à l'accueil.

Dès ton entrée au Collège, tu éteins ton GSM (ou tout autre appareil électronique) et le ranges dans ton cartable. Si tu es surpris à utiliser ton GSM dans l'enceinte du Collège, il te sera confisqué plusieurs jours ou semaines selon les faits et leur répétition éventuelle.



Tu possèdes toujours ton matériel scolaire : un bloc de feuilles vierges, tes notes et manuels nécessaires au cours, ton journal de classe complété à chaque heure et signé régulièrement, un plumier complet comprenant un stylo à cartouches d'encre bleue et un effaceur, un crayon, un taille-crayon et une gomme, un bic à quatre couleurs, une latte.

Tu es attentif aux documents administratifs qui te sont remis. La duplication d'un document perdu te sera facturée d'un montant de 0,25€.

Par respect du temps libre du professeur, tu privilégies une demande de contact quand tu as cours avec lui ou quand tu le croises dans l'école ; si nécessaire, tu te présentes seul à la porte de la salle

des professeurs pour faire ta demande, sans oublier que tu n'as pas la certitude d'avoir une réponse positive immédiate et que tu as toujours la possibilité de lui faire parvenir une demande par écrit.

Tu privilégies la remise de documents à un professeur directement au cours ; si nécessaire, tu déposes dans la boîte aux lettres à l'entrée de la Tour, le document attaché ou sous farde, avec le nom du destinataire facilement identifiable. Les documents dont le destinataire n'est pas identifiable sont conservés « au rebut » à l'accueil jusqu'à la fin du mois suivant.

Après une courte absence, tu te mets en ordre dès ton retour (journal de classe, notes de cours, devoirs et leçons). Lors d'une absence plus longue, tu veilles à contacter un(e) condisciple pour te procurer le travail et te mettre à jour avant ton retour

Toute absence est annoncée au Collège avant 9h30. Tu apportes le motif d'absence dès ton retour si ton absence n'atteint pas quatre jours. En cas d'absence de plus de trois jours, tu fais parvenir le motif d'absence au plus tard le matin du 4^{ème} jour.

Partout au Collège, tu veilles à respecter la propreté des lieux (cours, couloirs, classes) et le tri sélectif des déchets.



Les vêtements oubliés sur les cours de récréation ou dans les locaux sont disponibles à l'Accueil du Collège s'ils y sont rapportés. En fin d'année scolaire, les vêtements non réclamés sont donnés à une association active auprès de jeunes défavorisés.

Nous vous invitons à relire régulièrement le ROI et plus particulièrement les points 2, 3, 4, 5 et 6. Afin d'être toujours à portée de main, le R.O.I. figure dans le journal de classe.

Ta tenue vestimentaire



Ta tenue vestimentaire est **correcte**, en adéquation avec une ambiance de travail sereine et studieuse. Tu te refuseras ainsi tout training ou vêtement spécifiquement lié à une activité de détente.

Ta tenue vestimentaire est **décente**. Tu te refuseras tout vêtement au décolleté large ou profond ou qui laisse le ventre ou le bas du dos dénudé. Tu t'interdiras de porter des vêtements non conformes sous un pull ou une veste qui masque partiellement ou momentanément le caractère inadapté de ton habillement.

Ta tenue vestimentaire est **discrète** et non excentrique. Ne sont pas acceptés au sein du Collège les vêtements troués ou déchirés, les coiffures fantaisistes, les maquillages outranciers, les piercings, les boucles d'oreilles pour les garçons. Le respect de l'esprit des règles primant sur le respect de la simple lettre, tu t'interdiras de porter un piercing ou boucle d'oreille sous un sparadrap qui masque partiellement ou momentanément le caractère inadapté de ta tenue.

Ta tenue vestimentaire est **soignée**, il en sera de même de ton hygiène personnelle.



Au Collège, les casquettes, chapeaux, voiles, foulards, bandana sont interdits. Les bonnets et capuchons sont autorisés quand les conditions climatiques le justifient. Ils sont toujours retirés dès l'entrée dans un bâtiment.

L'éducateur de niveau est souverain pour juger de la bienséance d'une tenue par rapport à l'esprit du règlement en accord avec la Direction. Cela n'empêche pas tout autre membre de la communauté éducative de faire une remarque à un élève s'il l'estime nécessaire.

Si une invitation à modifier ton habillement n'est pas suivie d'effet, tu t'exposes à des sanctions, et même lors de récidives, à devoir rentrer te changer au domicile après avertissement à tes parents.

En classe

Ta veste est accrochée au portemanteau au fond de la classe, ton cartable est rangé bien à côté de ton banc.

Tes notes de cours et cahiers ne sont pas « abandonnés » sur les bancs, chaises ou radiateurs, ni laissés dans l'armoire de classe. Ils sont ramenés à la maison chaque jour. Tu n'emportes à l'école que les affaires dont tu as besoin pour les cours du jour. Les mouchoirs usagés, les papiers à jeter et tout autre détritux sont jetés aux poubelles en fin de cours. Par respect du personnel d'entretien et de tes condisciples et professeurs, ils ne sont ni

abandonnés sur les bancs, dans les radiateurs ou laissés négligemment sur le sol.



Tu ne manges pas, ne bois pas de jus ou softdrink, ne chiques pas en classe, ni aux cours, ni aux intercours. Tu es autorisé à avoir une bouteille d'eau

Ta tenue d'éducation physique et tes affaires de piscine sont reprises chaque semaine à la maison pour être lavées.

Aux intercours



Tu restes calmement en classe et tu prépares le cours suivant. Tu veilles à faire aérer le local.

Tu ne te rends pas aux toilettes. Tu t'y rendras seulement pendant les récréations.

Aux récréations

Tu te diriges vers les cours de récréation et ne circules pas dans les bâtiments. Si tu te rends aux toilettes, tu veilles à la propreté des lieux et tu en ressors directement.



Tu respectes les pelouses et les plantations en les contournant.

Tu ne joues à aucun jeu violent ou d'argent.